

Sénégal : la dette publique à l'heure des comptes

Administrateur LJDP — 13 October 2026 — 3 min de lecture



Diomaye

Avec une dette estimée à 132 % du PIB fin 2024, le Sénégal aborde des négociations financières aux conséquences déterminantes.

Le Sénégal aborde une étape décisive dans la gestion de sa dette publique. Après plusieurs mois de recherche de financements alternatifs, Dakar s'oriente vers des négociations avec ses créanciers. Cette évolution intervient dans un contexte de tensions budgétaires persistantes et d'endettement particulièrement élevé.

La dette publique sénégalaise atteignait environ 132 % du produit intérieur brut fin 2024, selon les estimations disponibles. Cette situation découle notamment de la révélation d'engagements financiers auparavant insuffisamment déclarés. Elle a fragilisé les relations entre Dakar, les marchés financiers et plusieurs partenaires internationaux.

Une stratégie financière devenue coûteuse

Face à cette crise, les autorités sénégalaises ont privilégié plusieurs mécanismes pour préserver leur capacité de financement. Le gouvernement a notamment sollicité le marché régional et multiplié les émissions de titres publics. Ces opérations visaient à honorer les échéances tout en évitant une restructuration immédiate.

Cependant, cette stratégie s'est accompagnée d'une augmentation du coût des emprunts. Depuis mai 2026, certains financements auraient été contractés à des rendements supérieurs à 8 %. Cette évolution alourdit les charges financières et réduit les marges budgétaires de l'État.

Dakar aurait également mobilisé près d'un milliard de dollars grâce à des instruments financiers appelés « total return swaps ». Cette estimation, attribuée à Bank of America, concerne des opérations garanties notamment par des obligations sénégalaises. Le gouvernement défend ces mécanismes, estimant leurs coûts inférieurs à certaines conditions proposées sur les marchés.

La restructuration au cœur des négociations

La perspective d'un traitement de la dette soulève désormais plusieurs interrogations. Les discussions pourraient porter sur le rééchelonnement des remboursements, la modification des taux d'intérêt ou d'autres ajustements contractuels. Leur portée dépendra des accords conclus avec les différentes catégories de créanciers.

Les autorités sénégalaises ont longtemps privilégié les expressions « traitement » et « reprofilage » plutôt que celle de restructuration. Cette prudence reflète les enjeux de crédibilité financière associés à une modification des engagements souverains.

Le Fonds monétaire international demeure un interlocuteur central dans cette séquence. Les négociations devront également intégrer les positions des créanciers privés et des partenaires financiers officiels. La diversité de ces acteurs pourrait compliquer la recherche d'un compromis.

Des conséquences économiques et sociales majeures

Au-delà des discussions financières, cette crise pose la question des capacités budgétaires du Sénégal. Le service de la dette mobilise des ressources susceptibles de limiter les investissements publics. Les secteurs sociaux et les infrastructures pourraient subir des contraintes supplémentaires si les difficultés persistent.

Les expériences du Ghana et de la Zambie illustrent également la complexité de telles procédures. Dans ces deux pays, les négociations de restructuration ont nécessité plus d'une année. Le Sénégal pourrait donc affronter un processus exigeant, dont la durée demeure incertaine.

Pour le président Bassirou Diomaye Faye et son gouvernement, l'enjeu consiste désormais à restaurer la confiance des partenaires financiers. Cette démarche suppose une meilleure transparence budgétaire, une maîtrise des dépenses et une stratégie crédible de soutenabilité financière.

Une éventuelle restructuration ne suffira toutefois pas à résoudre tous les déséquilibres économiques. Le redressement dépendra également de la mobilisation des recettes publiques et de la capacité à soutenir la croissance.

Le Sénégal aborde ainsi une étape déterminante pour son avenir financier. L'issue des négociations permettra d'évaluer les possibilités d'allègement de la dette et les efforts nécessaires au redressement budgétaire.

Source : <http://mail.lejournalduphoenix.tg/article/senegal-la-dette-publique-a-lheure-des-comptes> — Le Journal du Phoenix